

# Annexe A : Calendrier prévisionnel 2026 des opérations d'affectation

DATES	OPÉRATIONS
Du 4 mai au 5 juin 2026 midi heure de Paris	<b>Accueil téléphonique</b> des candidats au 01.55.55.54.54 Tous les jours ouvrables, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (heure de Paris)
	<b>Saisie des vœux sur SIAL</b> <a href="https://sial.adc.education.fr/sial/vsial">https://sial.adc.education.fr/sial/vsial</a>
	<b>Transmission des pièces justificatives et/ou des demandes relatives aux modalités particulières de réalisation du stage (récapitulatif en annexe F)</b>
30 juin 2026	Date limite de <b>mariage ou PACS</b> , pour les lauréats fonctionnaires stagiaires qui sollicitent une affectation au titre du rapprochement de conjoints ou souhaitant être affectés dans une même académie
De fin juin à mi-juillet 2026 (selon les disciplines)	<b>Publication des résultats d'affectation des lauréats en académie</b> sur SIAL rubrique : « Affectations »
A partir de la mi-juillet 2026	Phase d'affectation intra-académique Remontées des avis des commissions académiques à la DGRH (nouveau 2026) Enquêtes académiques (EQP)
Du 29 juin jusqu'au 21 juillet 2026	<b>Période de révision d'affectation pour les fonctionnaires stagiaires.</b>  <b>Nouveauté 2026 : pour les élèves fonctionnaires, toute situation médicale grave listée par l'Assurance maladie au titre des affections de longue durée (ALD) peut être portée à la connaissance du département B1-3 de la DGRH et devra être justifiée par un certificat médical.</b>
Dès les résultats des affectations en académie	Envoi des <b>pièces justificatives à l'académie d'affectation</b> pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les élèves fonctionnaires</b> (nouveau 2026) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titres, diplômes et certificats exigés à la nomination</li> </ul> </li> <li>• <b>Les fonctionnaires stagiaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titres, diplômes et certificats exigés à la nomination</li> <li>- Rapprochement de conjoints</li> <li>- Autorité parentale conjointe</li> <li>- Affectations conjointes de deux lauréats</li> <li>- Affectation en département d'outre-mer</li> </ul> </li> </ul>
Fin septembre à mi-novembre 2026	Edition des arrêtés collectifs ministériels de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nomination des élèves fonctionnaires (nouveau 2026) et des fonctionnaires stagiaires ;</li> <li>- nomination des fonctionnaires stagiaires réalisant leur stage en tant qu'ATER ou doctorants contractuels.</li> </ul>
1 <sup>er</sup> novembre 2026	Date limite d'envoi du contrat d'engagement pour les candidats à un poste <b>d'ATER</b> ou de <b>doctorant contractuel</b> .